

Province de Québec
MRC des Maskoutains
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue le lundi 18 mars 2015 à 19H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton sous la présidence de

Madame Raymonde Plamondon
Maire
Et à laquelle sont présents

Monsieur Luc Tétreault
Madame Karine Pageau
Madame Noëlle Jodoin

Madame Martine Lavoie
Monsieur Serge Ménard
Monsieur Jean-Guy Jacques

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de madame le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

- 1- **Révocation de l'ordre du jour.**
- 2- **Adoption de l'ordre du jour proposé.**
- 3- **Petit-10^e rang (courbe et gravier).**
- 4- **Programme d'infrastructures Québec-Municipalité – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA).**
- 5- **Devenez un héros en 30 minutes.**
- 6- **Atelier Mario Benoît.**
- 7- **Hockey-balle (modification de la résolution 341-10-2014).**
- 8- **Période de questions.**
- 9- **Levée de l'assemblée.**

Révocation de l'avis de convocation

Les membres du conseil constatent que l'avis de convocation a été signifié conformément à l'article 156 du Code municipal.

Considérant que les élus sont tous présents et conformément à l'article 153 du Code municipal,

Résolution 97-03-2015

Il est proposé par madame Noëlle Jodoin, appuyé par madame Karine Pageau et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de révoquer l'avis de convocation et de rajouter l'item suivant :

Adoption de l'ordre du jour proposé

Résolution 98-03-2015

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour proposé.

Petit 10e rang (courbe et gravier)

Considérant qu'en 1997, le conseil avait statué de modifier la courbe avec un rayon de 190 degrés afin de rencontrer les normes du ministère des Transports;

Considérant la recommandation de monsieur Jean Beauchesne de mettre une épaisseur de 6 pouces de pierre concassée au lieu de 2 pouces;

Résolution 99-03-2015

Il est proposé par madame Martine Lavoie, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'informer monsieur Jean Beauchesne, ingénieur chez la firme WSP Canada inc. de préparer un addenda afin d'inclure au devis la modification de la courbe actuelle selon les plans préparés par Daniel Touchette, a.g. et de mettre une épaisseur de 6 pouces de pierre concassée en fonction de l'état actuel de la chaussée.

Madame Noëlle Jodoin quitte l'assemblée à 19H10.

Programmation d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînées (PIQM-MADA)

Les élus prennent connaissance du document du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînées. Les élus soumettront des suggestions afin de présenter une demande de subvention.

Devenez un héros en 30 minutes

Le directeur général invite les élus qui le désire à s'inscrire à la formation *Devenez un héros en 30 minutes* qui se tiendra le 21 mars 2015 au centre communautaire.

Atelier Mario Benoît

Les élus prennent connaissance du document déposé par l'inspecteur en bâtiment concernant la demande de monsieur Mario Benoît.

Le dossier sera discuté lors du prochain comité consultatif d'urbanisme.

Hockey-balle (modification de la résolution 341-10-2014)

Considérant la résolution 341-10-2014 a donné un mandat à monsieur André Sirois de chercher des commanditaires pour la municipalité relativement au hockey-balle;

Considérant que cette action devait se faire en collaboration avec la coordonnatrice en loisirs;

Considérant certaines lacunes dans le processus;

Résolution 100-03-2015

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers :

- a) De retirer le mandat désigné à monsieur André Sirois afin d'aller chercher des commanditaires pour et au nom de la municipalité concernant le projet de hockey-balle;
- b) De ne plus prêter gracieusement les locaux municipaux à monsieur André Sirois pour effectuer des activités financières relatives au projet de hockey-balle à moins d'une réservation à titre personnel tout en défrayant les frais de location;
- c) Que toutes personnes ou associations désirant s'inscrire afin participer à des joutes, tournois ou toutes autres activités reliés au hockey-balle ou toutes animations devant avoir lieu sur le terrain des loisirs devront s'adresser et s'inscrire auprès de la coordonnatrice en loisirs;

- d) Que l'information décrite au paragraphe C soit transmise par voie de courrier auprès de la population.

Période de questions

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette session, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

Levée de l'assemblée

Résolution 101-03-2015

Il est proposé par madame Karine Pageau, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de lever l'assemblée à 19H35.

Raymonde Plamondon
Maire

Robert Leclerc
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Raymonde Plamondon, maire, ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.